

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 11 décembre 2019 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de principal de 2^e classe du corps d'adjoint administratif des administrations de l'Etat du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2020

NOR : MICB1935616A

Par arrêté du ministre de la culture en date du 11 décembre 2019, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de principal de 2^e classe du corps d'adjoint administratif des administrations de l'Etat du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2020 est fixé à 5.